



Dossier de presse Corps de musique de Landwehr



Présentation

Désormais unique musique officielle de la République et canton de Genève, le Corps de musique de Landwehr comprend un orchestre d'harmonie de catégorie excellence et un corps de tambours lui permettant de se produire dans un large registre.

Fondé en 1789, le Corps de musique de Landwehr est le plus ancien corps de musique de Suisse encore en activité. Il perpétue un triple idéal, musical, artistique et institutionnel au service de Genève, dont il est l'harmonie officielle depuis que l'ancienne République est devenue le 22^e canton suisse, il y a plus de 200 ans.



Cérémonie du 1^{er} juin

En tant que musique officielle, il est appelé à prendre part à différentes manifestations et cérémonies officielles, leur conférant ainsi la solennité attendue. Il participe également au rayonnement de la République et canton de Genève



Bicentenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération

en Suisse et à l'étranger par des prestations musicales d'excellence et de prestige.

Ses registres sont constitués de musiciens amateurs pour la majorité, ainsi que de musiciens semi-professionnels, étudiants à la Haute école de musique, et professionnels.

Lors des prestations officielles, ses musiciens revêtent une tenue historique qui est l'exacte réplique de l'uniforme porté en 1818 par les membres de la Musique du premier district de la réserve cantonale genevoise.

M. Jean-Christophe Monnier assure la direction artistique du Corps de musique de Landwehr et de son orchestre d'harmonie – l'Orchestre d'harmonie de l'Etat de Genève (OHGe) – depuis 2003.



Prestation de serment du Conseil d'Etat

Historique

Le Corps de musique de Landwehr est le plus ancien corps de musique de Suisse encore en activité. Ainsi, et depuis plus de 225 ans, il prend part à différents services officiels et participe au rayonnement de Genève par ses prestations musicales. Issu de la tradition militaire, il s'est aujourd'hui affranchi de ce cadre et bénéficie de nouvelles perspectives musicales.



Cérémonie de la Restauration

L'origine du Corps de musique de Landwehr remonte à 1783, année où le Conseil militaire de la République de Genève dote le régiment de fifres et tambours. Les troubles politiques de 1789 conduisent à la dissolution du Régiment de la République dont les musiciens sont incorporés au sein de la Musique des Volontaires de la Milice bourgeoise.



Prestation de serment du Conseil d'Etat

Après l'entrée de Genève dans la Confédération suisse en 1815, les musiciens de celle qu'on appelait la « Musique Rouge » constituent l'ossature de la nouvelle Musique du 1^{er} District cantonal. En 1839, une nouvelle loi sur la milice est adoptée, qui prévoit trois phalanges musicales. La première deviendra plus tard le « Corps de musique d'Elite », alors que les deux autres fusionneront pour devenir le « Corps de musique de Landwehr ».

Le Corps de musique de Landwehr est depuis le 1^{er} janvier 2015 l'unique musique officielle de l'Etat de Genève, l'Elite poursuivant son activité au profit de la fondation des Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation sous le patronyme « Brass Band Arquebuse ».

Le Conseil d'Etat a saisi l'opportunité de la refonte du règlement fixant le statut de son désormais unique corps de musique officiel pour affranchir celui-ci des formes militaires qui le caractérisaient. Son rôle institutionnel est renforcé et de nouvelles perspectives musicales s'ouvrent à lui, notamment par la création de son orchestre d'harmonie de niveau excellence.

Prestations

Selon la loi sur le protocole de l'Etat de Genève, le Corps de musique de Landwehr est régulièrement engagé pour l'animation musicale de cérémonies officielles à caractère institutionnel ou historique.

Citons par exemple les cérémonies de prestation de serment du Conseil d'Etat, des membres du pouvoir judiciaire, des conseillers administratifs, maires et adjoints, les commémorations de la Restauration genevoise et du 1^{er} juin, la cérémonie de Mon Repos ou encore le grand défilé de la Fête des écoles de la Ville de Genève.

Deux concerts comptent également au nombre des engagements officiels du corps de musique et sont assurés par son orchestre d'harmonie : le concert annuel de gala au Victoria Hall et le traditionnel concert de Noël avec les chorales du département de l'instruction publique à la Cathédrale Saint-Pierre.

Depuis le XIX^e siècle, le Corps de musique de Landwehr joue le rôle d'ambassadeur de Genève, en Suisse et à l'étranger. En 1881 déjà, il est musique d'honneur au concours musical de Mâcon en France. Depuis lors, les dépla-



Défilé de la Fête des écoles

cements à l'étranger se succèdent, en France principalement avant la Seconde Guerre mondiale, puis progressivement dans le reste de l'Europe et dans d'autres continents (récemment Chine, Russie, Hongrie, Pologne et Japon).

Le Corps de musique de Landwehr peut se présenter en deux formations, selon le type de prestation pour laquelle il est engagé.

La première en effectif de 35 membres environ (commandant, directeur, 5 tambours, porte-drapeau et 25 à 30 instrumentistes) pour les défilés et concerts en formation d'aubade. La seconde sous forme de délégation d'une quinzaine de membres (principalement instrumentistes) pour des interventions musicales lors de cérémonies. Les deux formations interprètent un répertoire de marches, pièces légères et morceaux de circonstance.



Cérémonie du 1^{er} juin

Manifestations types

Commémorations genevoises et historiques

- entrée de Genève dans la Confédération helvétique, le 1^{er} juin ;
- cérémonie à Mon Repos en hommage aux citoyens genevois morts au service de la Patrie ;
- commémoration de la Restauration de la République de Genève, le 31 décembre.



Cérémonie à Mon Repos



Concert de Noël

Représentation de Genève à l'étranger

- échanges protocolaires lors de voyages du Corps de musique.

Prestations aux pouvoirs politique et judiciaire

- cérémonies de prestation de serment des différents pouvoirs de la République et canton de Genève.

Prestations à l'Instruction publique

- concerts de Noël à la cathédrale St-Pierre, avec les chorales des écoles primaires genevoises ;
- défilé de la Fête des écoles, avec près de 5'000 petits écoliers dans les rues de Genève.



cérémonie du souvenir, Hiroshima

Infos et contacts

Nous suivre...

Vous trouverez sur notre autre page officielle, hébergée par Facebook :

- le calendrier des prochains défilés, aubades, concerts et projets musicaux ;
- les photos et comptes-rendus des derniers services et événements.

<https://www.facebook.com/landwehr-geneve>

NB : ce fil d'actualités est consultable librement, sans inscription nécessaire à Facebook.

Autre voie d'information, notre newsletter paraît au maximum cinq fois dans l'année et vous tient au courant de nos principales activités, tant par l'annonce des prochains concerts que par l'envoi de quelques photos et comptes-rendus des manifestations passées.

<https://ohge.ch/contact-newsletter>



Fête des écoles

Nous soutenir...

En devenant membre sympathisant

Par un don annuel de Frs 20.- minimum, vous devenez membre sympathisant-e du Corps de musique de Landwehr.

Vous soutenez ainsi ses activités musicales et l'organisation des concerts de son orchestre d'harmonie. En guise de remerciements, vous recevez deux invitations personnelles à l'occasion du concert de gala annuel de son orchestre d'harmonie au Victoria Hall.

Faites-nous part de votre intérêt en nous adressant un courriel à la boîte info@ohge.ch et nous vous recontacterons. Merci d'avance !



En parrainant notre saison musicale

L'organisation et la promotion de nos concerts ne pourraient être possibles sans le généreux soutien de nombreux parrains, sponsors, annonceurs et mécènes.

En tant qu'auditeur, ami ou même musicien de notre ensemble, vous avez la possibilité de soutenir ponctuellement notre corps de musique en parrainant la saison musicale de son orchestre d'harmonie.

A toutes et tous, nos plus sincères remerciements !

Nous engager...

En tant qu'organisateur indépendant de l'Etat de Genève, institutionnel ou privé, il vous est tout à fait possible d'engager le Corps de musique de Landwehr, son orchestre d'harmonie ou son corps de tambours pour une prestation musicale ou un concert. Ce type d'engagement est prévu par notre règlement et participe au rayonnement de la République et canton de Genève !

Evidemment, le but de votre manifestation ne devra pas porter atteinte à l'image de Genève. Une prestation à l'étranger sera quant à elle soumise à l'autorisation préalable du magistrat en charge de notre département de tutelle.

Nos directeurs artistique et administratif se tiennent volontiers à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



Concert de Gala au Victoria Hall



Cérémonie de la Restauration

Nous contacter...

Par courrier postal

Corps de Musique de Landwehr
1200 Genève

Par email

info@ohge.ch

Sur Internet

www.landwehr-geneve.ch

Direction artistique

Jean-Christophe Monnier
Tél : +41 (0)76 428 79 28

Direction administrative

Nicolas Kunz